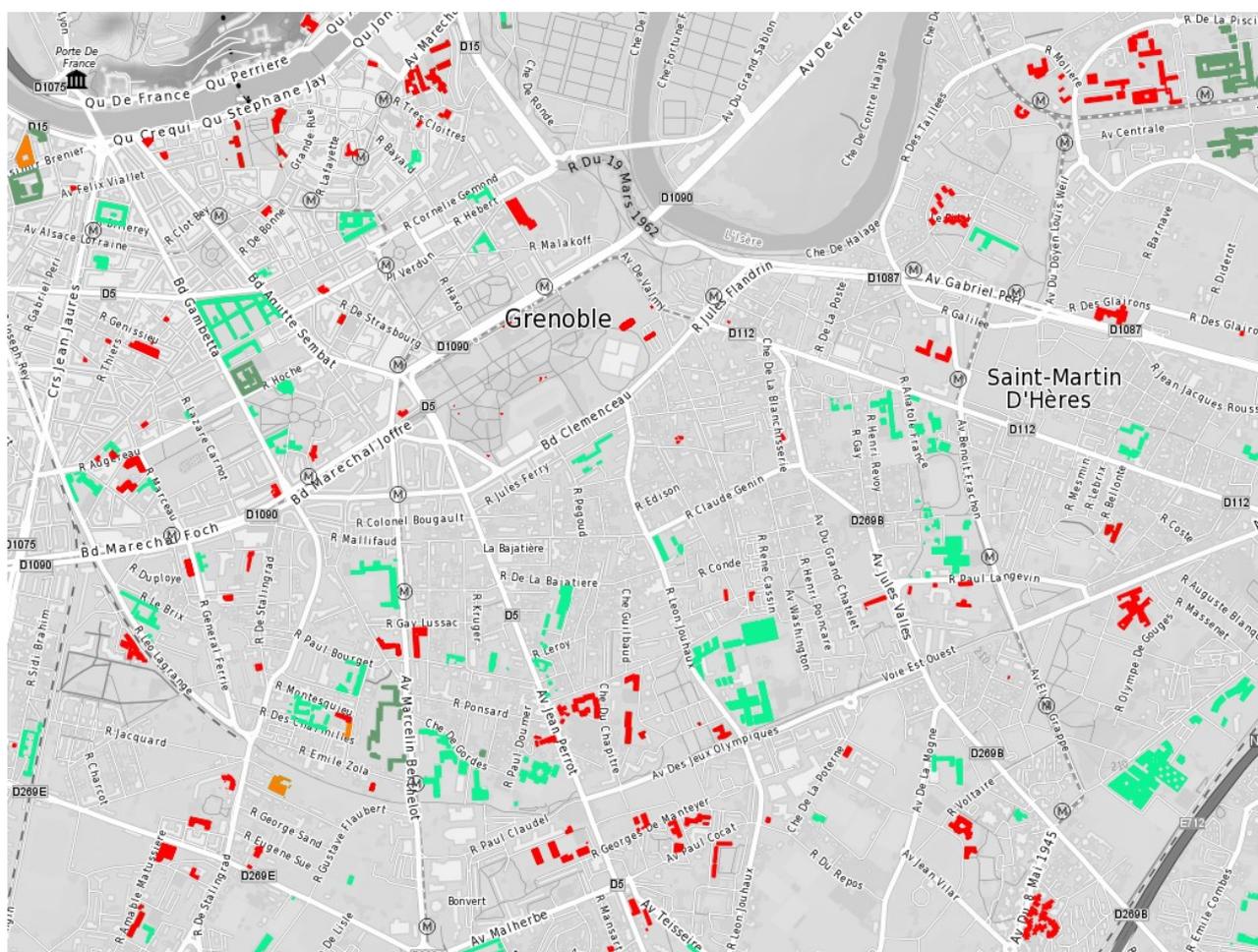


Rapport

BDD des Etablissements Recevant des Populations Vulnérables (ERPv)

Méthodologie par traitements numériques



BDD des Etablissements Recevant des Populations Vulnérables (ERPv)

Méthodologie par traitements numériques

Historique des versions du document

Version	Date	Commentaire
V1.2	13/03/19	Version consolidée avec annexes
V1.1	21/01/19	Version mise à jour sur la base des nouveaux millésimes
V1.0	20/12/18	Version consolidée sur la base des millésimes d'origine (2016/2017)
V0.2	10/12/18	Version relue BM + score
V0.1	24/10/18	Version initiale pour relecture interne Cerema

Affaire suivie par

Bernard MIEGE - DETC – Unité ES
Tél. : 04 74 27 51 32 / Fax : +33 (0)4 74 27 52 52
Courriel : bernard.miege@cerema.fr
Traitements numériques : Clotilde MALAN (DETC-ES)
Cerema Centre-Est 46, rue Saint-Théobald - BP 128 - 38081 L'ISLE D'ABEAU CEDEX

Références

N° d'affaire : C18IS0008

Maître d'ouvrage : Steve DARRY

Rapport	Nom	Date	Visa
Établi par	Clotilde MALAN	21/01/19	
Contrôlé par	Bernard MIEGE	12/03/19	
Validé par	Xavier OLNy Chef de l'unité Environnement et Santé Chef du PCI Empreinte Sanitaire des Transports et Risques Emergents	13/03/19	

Résumé de l'étude :

Mise au point d'une méthode automatisée de construction d'une base de données départementale des Etablissements Recevant des Populations Vulnérables (Enseignement, Soins/ Santé, Sport).

Sommaire

A. Page intercalaire.....	5
Contexte de l'étude.....	6
1 - Natures d'activité retenues.....	6
1.1 - Activités de santé.....	7
1.2 - Activité d'enseignement.....	7
1.3 - Activités sportives.....	7
2 - Bases de données utilisées.....	7
2.1 - Base de données santé.....	7
2.2 - Bases de données enseignement.....	10
2.3 - PAI Enseignement.....	10
2.3.1 - Finess enseignement.....	10
2.3.2 - Enseignement premier et second degrés.....	10
2.3.3 - Enseignement secondaire.....	11
2.3.4 - Enseignement supérieur.....	12
2.3.5 - Redondances possibles entre les sources de données.....	12
2.4 - Bases de données sport.....	13
Liens.....	16

A. Page intercalaire

Contexte de l'étude

La directive européenne 2002/49/CE sur le « Bruit dans l'environnement » nécessite d'identifier les établissements d'enseignement et de santé et de les classer en fonction de leur niveau d'exposition aux différentes sources de bruit.

Les équipes en charge de la production des cartes et des indicateurs de dénombrement associés se basent sur des sources de données multiples (IGN, Google Maps, PLU(i), SDIS, ...), plus ou moins actualisées et pas forcément exhaustives qui fragilisent les diagnostics que l'État français remonte à la Commission Européenne.

En 2015 lors du chantier « Convergence des réglementations française et européenne sur le bruit des infrastructures de transports terrestres », le Cerema a rédigé une première méthodologie nationale d'identification des établissements concernés (rapport livré aux DGs en décembre 2015).

Parallèlement les travaux menés en 2016 et 2017 sur les diagnostics Santé Environnement (régionaux ou locaux) ont permis d'affiner cette méthodologie et de compléter la liste des établissements susceptibles de recevoir des personnes sensibles.

D'autres thématiques environnementales s'intéressent aux établissements sensibles (champs électromagnétiques, qualité de l'air extérieur et intérieur, sols pollués, utilisation de produits phytosanitaires, ...); ainsi l'arrêté du 13/3/2018 relatif aux recommandations sanitaires en vue de prévenir les effets de la pollution de l'air sur la santé introduit la notion de populations vulnérables lors de la diffusion de messages en cas de dépassement des seuils d'information ou d'alerte récemment. Cette notion se superpose bien avec celle d'établissement recevant des personnes sensibles, d'où le choix de définir les établissements inventoriés comme des **Établissements Recevant des Populations Vulnérables ou ERPV**.

En 2017, le Cerema a proposé aux DGs de travailler à une automatisation du processus d'identification des établissements sensibles; le présent rapport présente successivement :

- la liste des natures d'activité retenues,
- les bases de données utilisées,
- la méthode développée,
- les résultats produits à l'échelle de la région Auvergne – Rhône-Alpes,
- l'analyse qualitative des résultats,
- l'interaction avec la plate-forme PlaMADE.

1 - Natures d'activité retenues

Il n'existe pas de définition officielle pour un ERPV.

Par définition la notion de vulnérabilité fait appel à nos sens (physiques, perceptifs, ...), elle est donc variable selon la contrainte environnementale qui s'exerce et le type d'individu qui est exposé.

Nous avons fait le choix de retenir un large panel d'activités présentes dans les domaines de la santé, de l'enseignement et des activités sportives, de manière à pouvoir les qualifier ensuite plus aisément selon leur sensibilité à la pression environnementale considérée.

1.1 - Activités de santé

Concernant la santé, trois grands types de catégories Finess ont été retenus : les catégories relevant des hôpitaux, de l'accueil des personnes âgées et de l'accueil des personnes handicapées. Les catégories relevant de l'action sociale et celles correspondant à une activité administrative, commerciale ou occasionnant une présence ponctuelle (moins d'une journée) des populations vulnérables n'ont pas été conservées.

Les catégories conservées sont regroupées sous la forme d'un tableau dans la partie base de données de ce rapport.

1.2 - Activité d'enseignement

Pour l'enseignement, tous les types d'enseignements primaire, secondaire et supérieur ont été considérés comme pertinents. En effet, même si des étudiants du cycle primaire sont plus vulnérables que des étudiants de cycle supérieur, l'activité d'étude nécessite une certaine concentration qui peut se trouver perturbée par des facteurs environnementaux.

Les crèches sont également des bâtiments à prendre en considération au titre des ERPV, mais il nous a été impossible de trouver des bases de données localisant les crèches à l'échelle des départements. Ces informations pourront être ajoutées à la base sur des territoires intra-départementaux (métropole, commune), selon la disponibilité des données.

1.3 - Activités sportives

Enfin, concernant les pratiques sportives, les terrains de sport ont été considérés comme pertinents, car la pratique d'une activité physique en extérieur expose très fortement les usagers aux facteurs environnementaux. Les bâtiments abritant des pratiques sportives ont également été conservés.

2 - Bases de données utilisées

2.1 - Base de données santé

La base des points PAI (Points d'Activité ou d'Intérêt) Santé a été utilisée, bien qu'elle recoupe les données issues de Finess et comprenne très peu d'informations sur les établissements, en raison de la localisation assez précise des points par rapport à la localisation des points FINESS. Ces points issus de la BDTopo 2018 sont associés aux attributs suivant :

Description	Nom de champ
Identifiant de l'établissement dans la BDTopo	Id
Origine du point (Terrain, fichier, BDNyme, Plan)	Origine
Nature de l'établissement (Hôpital, Etablissement hospitalier...)	Nature
Nom de l'établissement ou NR(Non renseigné)	Toponyme
Importance (?)	Importance
Champ géométrique : point	Geom

Tableau 1: Tableau des champs contenus dans la base de données des points PAI de la BDTopo

Les champs « Toponyme » et « Importance » sont très peu renseignés dans la BDTopo 2018. Le seul champ d'intérêt pour ces données est donc la géométrie.

En termes d'attributs, la majorité des données santé utilisées pour la base ERPV proviennent donc d'Atlas Santé. Les données sont millésimées 2017 par Atlas Santé et comportent un indice de confiance quant à la géolocalisation des établissements. Il s'agit du recueil de données Finess octobre 2013 rapproché avec la BD Adresses de l'IGN, v2.01.

La liste des champs présents est donnée par le fichier de description des données :

Description	Nom de champ
Date de mise à jour des coordonnées	datemaj
Raison sociale	rs
Catégorie d'établissement	categorie
Code région	reg_code
Code commune	com_code
Adresse	adresse
Type de localisation (parcelle, plaque, tronçon, voie, commune...)	loc_ign
Score de confiance de la localisation de l'adresse IGN	loc_score
Code postal	post_code
Nom de la commune	com_lib
Identifiant IGN	id_ign
Coordonnée X (SRID2154)	point_x
Coordonnée Y (SRID2154)	point_y

Tableau 2: Tableau des champs contenus dans la base de données Finess géolocalisée

Il s'agit des champs récupérés pour ce millésime, mais ces données étant mises à jour régulièrement, les champs sont susceptibles de changer d'un millésime sur l'autre.

Ces données ne sont pas récentes, mais ont l'intérêt d'avoir une note liée à la localisation IGN, ce qui nous est utile pour qualifier la donnée, et les attributs sont mieux renseignés que dans la Bdto, notamment le champ « Raison sociale ».

Les données récupérées sur Atlas Santé ne comportant qu'un champ catégorie

(systématiquement renseigné), les sur-catégories d'établissements ne sont pas utiles ici.

Suite aux échanges que nous avons eus avec l'Agence Régionale de Santé Auvergne Rhône-Alpes et le service Santé Environnement de la Ville de Lyon, les catégories santé Finess conservées sont les suivantes :

Catégorie	Intitulé	Sous-nature Plamade
101	Centre Hospitalier Régional	Hôpital
106	Centre hospitalier, ex hôpital local	Hôpital
109	Établissement de santé privé autorisé en SSR	Hôpital
114	Hôpital des armées	Hôpital
115	Etablissement de soin du service de santé des armées	Hôpital
122	Etablissement soins obstétriques	Hôpital
126	Etablissement thermal	Hôpital
128	Etablissement de soins chirurgicaux	Hôpital
129	Etablissement de soins médicaux	Hôpital
131	Centre de lutte contre le cancer	Hôpital
141	Centre de dialyse	Hôpital
146	Structure alternative à la dialyse en centre	Hôpital
156	Centre médico-psychologique	Hôpital
161	Maison de santé pour maladies mentales	Hôpital
165	Appartement de coordination thérapeutique	Hôpital
180	Lits halte soins santé	Hôpital
183	Institut médico-éducatif	Accueil_PH
186	Institut thérapeutique éducatif et pédagogique	Accueil_PH
188	Etablissement pour enfants ou adolescents polyhandicapés	Accueil_PH
192	Etablissement pour déficients moteur	Accueil_PH
194	Institut pour déficients visuels	Accueil_PH
195	Institut pour déficients auditifs	Accueil_PH
196	Institut d'éducation sensorielle sourd/aveugle	Accueil_PH
202	Résidences autonomie	Accueil_PA
207	Centre de jour pour personnes âgées	Accueil_PA
238	Centre d'accueil familial spécialisé	Accueil_PH
252	Foyer hébergement adultes handicapés	Accueil_PH
253	Foyer d'accueil polyvalent pour adultes handicapés	Accueil_PH
255	Maison d'accueil spécialisée	Accueil_PH
292	Centre hospitalier spécialisé lutte maladies mentales	Hôpital
355	Centres hospitaliers	Hôpital
362	Etablissement de soins longue durée	Hôpital
365	Etablissement de soins pluridisciplinaire	Hôpital
366	Atelier thérapeutique	Hôpital
377	Etablissement expérimental pour enfance handicapée	Accueil_PH
379	Etablissement expérimental pour adultes handicapés	Accueil_PH
381	Etablissement expérimental pour personnes âgées	Accueil_PA
382	Foyer de vie pour adultes handicapés	Accueil_PH
390	Etablissement d'accueil temporaire d'enfants handicapés	Accueil_PH
395	Etablissement d'accueil temporaire pour adultes handicapés	Accueil_PH
396	Foyer hébergement enfants et adolescents handicapés	Accueil_PH
402	Jardin d'enfants spécialisé	Accueil_PH
412	Appartement thérapeutique	Hôpital
425	Centre d'accueil thérapeutique à temps partiel	Hôpital
430	Centre postcure malades mentaux	Hôpital
433	Etablissement sanitaire des prisons	Hôpital
437	Foyer d'accueil médicalisé pour adultes handicapés	Accueil_PH
444	Centre cirse accueil permanent	Hôpital
464	Unités évaluation réentrainement et d'orientation	Hôpital
500	Etablissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes EHPAD	Accueil_PA
501	EHPA percevant des crédits d'assurance maladie EHPA	Accueil_PA
502	EHPA ne percevant pas des crédits d'assurance maladie EHPA	Accueil_PA

Tableau 3: Tableau des catégories Finess santé conservées pour les ERPV

2.2 - Bases de données enseignement

2.3 - PAI Enseignement

La base des points PAI (Points d'Activité ou d'Intérêt) Enseignement a été utilisée, bien qu'elle recoupe les données issues de Finess et comprenne très peu d'informations sur les établissements, en raison de la localisation assez précise des points par rapport à la localisation des points FINESS. Les champs sont les mêmes que ceux mentionnés pour les données Santé.

2.3.1 - Finess enseignement

Les catégories Finess portent également sur les établissements d'enseignement concernant la santé. Ces données ont donc été récupérées de la même façon que les données santé.

La liste des catégories d'établissements d'enseignement récupérés est la suivante :

Catégorie	Intitulé	Sous-nature Plamade
300	Ecoles formant aux professions sanitaires	Enseignement
330	Ecoles formant aux professions sociales	Enseignement
374	Ecole nationale santé publique	Enseignement
436	Ecoles formant aux professions sanitaires et sociales	Enseignement

Tableau 4: Tableau des catégories Finess enseignement conservées pour les ERPV

Ici aussi, les sur-catégories liées à l'enseignement ne sont pas utilisées en raison de la structure des données, similaire à celle des données santé.

2.3.2 - Enseignement premier et second degrés

Les établissements du premier degré correspondent aux écoles maternelles et aux écoles élémentaires, ceux du second degré correspondent aux collèges et aux lycées. Ils couvrent aussi bien le secteur public que privé.

Les données enseignement de premier et second degrés sont téléchargées depuis le site data.gouv.fr, avec un millésime daté de mai 2016. Cependant, les métadonnées précisent que les attributs ont été extraits de la base centrale des établissements en octobre 2011 et la géolocalisation effectuée par l'IGN en novembre 2011.

La projection utilisée pour la géolocalisation est le Lambert 93 (SRID 2154).

Les champs récupérés sont les suivants :

Nom de champ	Description
numero_uai	numéro de l'unité administrative immatriculée (uai)
appellation_officielle_uai	appellation officielle de l'uai
denomination_principale_uai	dénomination principale de l'uai
patronyme_uai	patronyme de l'uai
X	coordonnée x
Y	coordonnée y
etat_etablissement	état de l'établissement (1 = ouvert ; 2 = à fermer ; 3 = à ouvrir)
nature_uai	code de la nature de l'uai
lib_nature	libellé de la nature de l'uai
sous_fic	code du sous-fichier (1 = premier degré ; 3 = second degré)

Tableau 5: Tableau des champs de la base de données "enseignement premier et second degrés"

Sur la région AuRA, la base comporte 8188 établissements. Les établissements sont tous conservés sans tenir compte de la probabilité de disparition des établissements « à fermer », afin de minimiser les risques de passer à côté d'un établissement qui n'aurait finalement pas été fermé.

2.3.3 - Enseignement secondaire

Les données enseignement secondaire sont téléchargées depuis le site data.gouv.fr. Elles sont produites par l'Onisep et datent de décembre 2016. Ces données peuvent paraître redondantes avec les données précédentes, néanmoins, après vérification (par croisement du numéro UAI, Unité Administrative Immatriculée) cette base de données semble apporter beaucoup d'éléments nouveaux, en prenant notamment en compte les Centres de Formation d'Apprentis (CFA) et du fait de sa date de création plus récente.

Les champs de cette base de données sont les suivants :

Nom de champ	Description
code_uai	Code UAI de l'établissement
num_siret	Numéro SIRET de l'établissement
nom	Nom de l'établissement
sigle	Sigle de l'établissement
statut	Privé/public
tutelle	Ministère de tutelle
université	Rattachement à un université
boite_postale	Boite postale de l'établissement
adresse	Adresse de l'établissement
code_postal	Code postal de la commune
commune	Nom de la commune
commune_cog	Code officiel géographique de la commune
cedex	Cedex
telephone	Numéro de téléphone
arrondissement	Arrondissement
departement	Département
academie	Académie de rattachement
region	Nom de la région
region_cog	Code officiel géographique de la région
longitude_x	Longitude (SRID 4326)
latitude_y	Latitude (SRID 4326)

Tableau 6: Tableau des champs de la base de données enseignement secondaire

Cette base de données, bien que fournie, est livrée avec de nombreuses erreurs qu'il faut rectifier manuellement (décalages et déplacement de données entre les champs), et un SRID qui ne correspond pas à la projection de nos autres sources de données.

2.3.4 - Enseignement supérieur

Les établissements d'enseignement supérieur correspondent notamment aux Unités de Formation et de Recherche (UFR), aux Instituts Universitaires de Technologie (IUT), aux écoles d'ingénieurs et de commerce, aux écoles d'art. Ils couvrent aussi bien le secteur public que privé.

Les données enseignement supérieur sont téléchargées depuis le site data.gouv.fr. Elles sont également produites par l'Onisep et datent de décembre 2016.

Les champs disponibles sont les mêmes que ceux présentés dans le tableau 5, avec l'adjonction d'un champ « type d'établissement » qui fournit une précision quant à la nature des enseignements dispensés. La localisation, fournie par les coordonnées latitude et longitude, est également en SRID 4326.

2.3.5 - Redondances possibles entre les sources de données

Les données récupérées de ces différentes sources peuvent être redondantes entre elles, de façon immédiatement détectable (par la comparaison des numéros UAI par

exemple) ou de manière moins évidente (points très proches ou superposés).

La gestion de ces redondances intervient très tôt dans la méthode développée, afin d'optimiser les temps de calcul et le stockage des données. Les doublons d'établissements ne sont pas conservés, mais les doublons géographiques le sont afin d'éviter d'avoir à fusionner des informations attributaires correspondant à un même bâtiment, ce qui compliquerait les exploitations ultérieures de la base. La version finale de la base ERPV ne comportant pas de géométries de bâti, mais faisant simplement le lien avec les bâtiments de la BDTopo, le stockage des références de bâtiments en doublons ne pose pas de problème de stockage ou de performance.

2.4 - Bases de données sport

Ce chapitre traite des installations abritant des pratiques sportives, qu'elles soient en intérieur (bâtiments) ou à l'air libre (terrains).

Une première partie des données concernant les terrains et les bâtiments dédiés à la pratique sportive proviennent de la BDTopo 2018. Elles se trouvent sous deux formes distinctes :

- Les terrains de sport,
- Les PAI (Points d'Activité ou d'Intérêt) Sport.

Ces bases de données sont mises à disposition sur notre base de données du Cerema Centre-Est, CeremaBase (Base de données territoriale mutualisée), et découpées en tables départementales.

Elles contiennent les champs suivants :

PAI Sport	
Nom de champ	Description
id	Identifiant du PAI
origine	Origine du PAI (Terrain, BDTopo, BDNyme...)
nature	Type de structure (Piscine, stade, golf...)
toponyme	Nom de la structure
importance	Importance du toponyme
geom	Polygone (SRID 2154)

Terrains Sport	
Nom de champ	Description
id	Identifiant de l'équipement
prec_plani	Précision planimétrique
prec_alti	Précision altimétrique
nature	Type de structure (terrain de tennis, bassin, indifférencié...)
z_moyen	Altitude moyenne des points composant le terrain
geom	Polygone (SRID 2154)

Tableau 7: Tableau des champs des bases de données BDTopo 2018 PAI Sport et Terrains de sport

Une seconde partie des données relatives au sport vient de la base des Réseaux des Equipements Sportifs nationale, récupérée sur data.gouv.fr et qui répertorie les installations sportives en distinguant de nombreuses catégories de sports. Un tri a donc été opéré sur ces catégories, car toutes les pratiques sportives ne sont pas de nature à exposer les pratiquant·e·s de la même façon.

EquipementTypeCode	EquipementTypeLib	TYPEQU-BPE	TYPEQU-BPE	Nombre	Sélection
101	Bassin mixte de natation	F101		1074	o
102	Bassin sportif de natation	F101		2367	o
104	Fosse à plongeon			84	o
501	Court de tennis	F103		21765	o
601	Anneau / piste de cyclisme	F104		96	o
603	Espace trial			62	o
604	Piste de bicross	F117		681	o
607	Vélodrome	F104		83	o
801	Salle de cours collectifs	F120		4041	o
802	Salle de musculation/cardiotraining	F120		6872	o
803	Bassin d'exercices aquatiques			272	o
1001	Stade d'athlétisme	F107		2413	o
1002	Aire de lancer	F107		688	o
1003	Aire de saut	F107		1861	o
1004	Piste d'athlétisme isolée	F107		4264	o
1101	Mur ou fronton mixte			403	o
1102	Mur à gauche			120	o
1103	Fronton place libre			420	o
1104	Trinquet			139	o
1105	Mur de tennis			1924	o
1106	Jaï-Lai			6	o
1301	Parcours sportif/santé	F109		2475	o
1401	Pas de tir à l'arc			2024	o
1402	Pas de tir à la cible			2418	o
1403	Pas de tir aux plateaux			499	o
1501	Aire de sports de glace sportive	F110		132	o
1504	Anneau de vitesse			1	o
1701	Plateau EPS/Multisports/city-stades	F111		21505	o
1801	Dojo / Salle d'arts martiaux	F114		6291	o
1802	Salle de boxe	F114		870	o
1901	Salle multisports	F121		18135	o
2101	Salle de basket	F112		237	o
2102	Salle de beach-volley	F112		11	o
2104	Salle de culturisme	F112		300	o
2106	Salle de gymnastique sportive	F112		2662	o
2107	Salle de handball	F112		47	o
2108	Salle de lutte	F114		182	o
2109	Salle de patinage sur roulette	F112		31	o
2110	Salle de raquetball	F112		5	o
2111	Salle de tennis de table	F112		2068	o
2112	Salle de trampoline	F112		20	o
2113	Salle de volley ball	F112		57	o
2115	Salle d'escrime	F114		442	o
2116	Salle d'haltérophilie	F112		319	o
2117	Salle ou terrain de squash	F112		595	o
2118	Terrain de paddle			77	o
2119	Salle ou terrain de badminton	F112		196	o
2124	Terrain de balle au tambourin			34	o
2126	Salle ou terrain de jorkyball			46	o
2127	Terrain de ballon au poing/long paume			109	o
2128	Terrain de soccer			269	o
2601	Anneau de Roller	F117		183	o
2602	Espace de vélo-freestyle	F117		79	o
2603	Skate park	F117		3001	o
2701	Structure Artificielle d'Escalade	F112		2765	o
2702	Salle de blocs artificiels d'escalade	F112		96	o
2801	Terrain mixte			2189	o
2802	Terrain de football	F113		36475	o
2803	Terrain de rugby	F113		2398	o
2804	Terrain de football américain	F113		23	o
2805	Terrain de rugby à XIII	F113		36	o
2806	Terrain de baseball /softball	F113		128	o
2808	Terrain de cricket	F113		17	o
2809	Terrain de hockey sur gazon	F113		63	o
2901	Terrain de basket-ball	F111		7583	o
2902	Terrain de beach-volley	F111		775	o
2903	Terrain de handball	F111		2910	o
2904	Terrain de volley-ball	F111		1425	o

Tableau 8:

Le tableau suivant répertorie les types d'équipements conservés.
Les champs disponibles dans la base des RES sont les suivants :

Description	Nom de champ
Numéro de département	dept
code de commune insee	cominsee
numéro identifiant l'installation	insnumeroinstall
nom de l'installation	insnom
identifiant de l'équipement	equipementid
nom de l'équipement	equonom
code renvoyant au type d'équipement (voir tableau précédent)	equipementtypeco
type d'équipement	equipementtypelib
année de mise en service de l'équipement	equanneeservice
Installation en Intérieur, en Extérieur, en Découvert...	naturelibelle
latitude gps	equgpsx
longitude gps	equigpsy

Tableau 9: Liste des champs contenus dans la base de données des RES

Liens

Lien de téléchargement des données de santé FINESS : <https://catalogue.atlasante.fr/geosource/panierDownloadFrontalParametrage?LAYERIDTS=206>

Lien de téléchargement des données enseignement premier et second degrés : <https://www.data.gouv.fr/fr/datasets/adresse-et-geolocalisation-des-etablissements-denseignement-du-premier-et-second-degres/>

Lien de téléchargement des données enseignement secondaire :
https://www.data.gouv.fr/fr/datasets/etablissements-denseignement-secondaire-2/#_

Lien de téléchargement des données enseignement supérieur :
<https://www.data.gouv.fr/fr/datasets/etablissements-denseignement-superieur-2/>



Cerema Centre-Est

Département Environnement Territoires Climat - 46, rue Saint-Théobald - BP 128 - 38081 L'ISLE D'ABEAU CEDEX - +33 (0)4 74 27 51 51
Siège social : Cité des mobilités - 25, avenue François Mitterrand - CS 92 803 - F-69674 Bron Cedex - Tél : +33 (0)4 72 14 30 30
Établissement public - Siret 130 018 310 00107 - TVA Intracommunautaire : FR 94 130018310